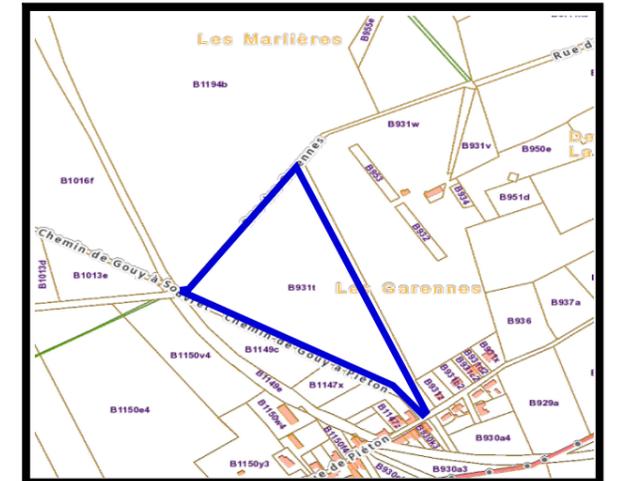


COMMUNE DE COURCELLES
4^{ème} Division (Trazegnies) - Section B
Plan de Mesurage d'un bien Bâti cadastré Section B 0931 00T 000

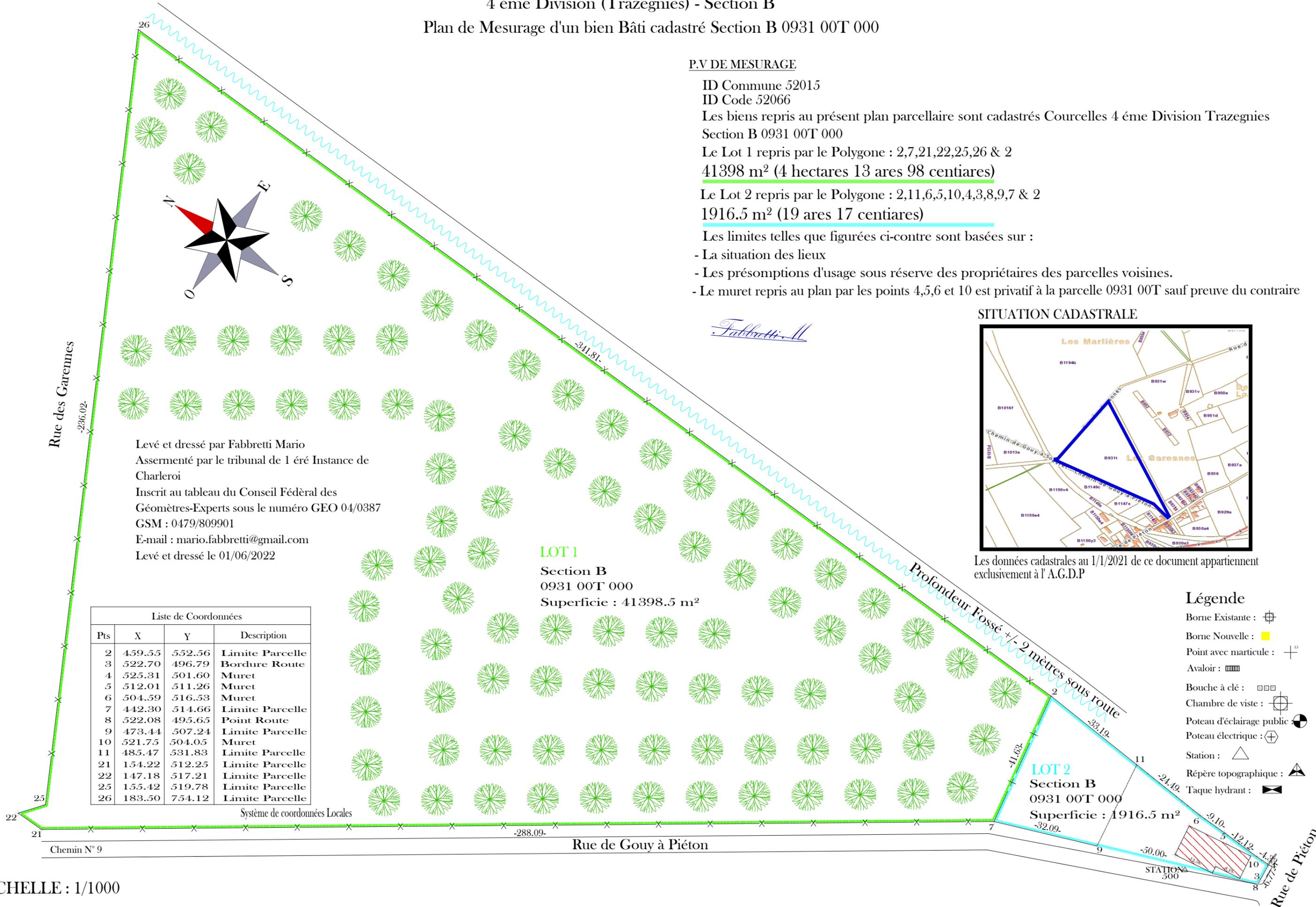
P.V DE MESURAGE

ID Commune 52015
 ID Code 52066
 Les biens repris au présent plan parcellaire sont cadastrés Courcelles 4^{ème} Division Trazegnies
 Section B 0931 00T 000
 Le Lot 1 repris par le Polygone : 2,7,21,22,25,26 & 2
41398 m² (4 hectares 13 ares 98 centiares)
 Le Lot 2 repris par le Polygone : 2,11,6,5,10,4,3,8,9,7 & 2
1916.5 m² (19 ares 17 centiares)
 Les limites telles que figurées ci-contre sont basées sur :
 - La situation des lieux
 - Les présomptions d'usage sous réserve des propriétaires des parcelles voisines.
 - Le muret repris au plan par les points 4,5,6 et 10 est privatif à la parcelle 0931 00T sauf preuve du contraire

SITUATION CADASTRALE



Les données cadastrales au 1/1/2021 de ce document appartiennent exclusivement à l'A.G.D.P



Levé et dressé par Fabbretti Mario
 Assermenté par le tribunal de 1^{ère} Instance de Charleroi
 Inscrit au tableau du Conseil Fédéral des Géomètres-Experts sous le numéro GEO 04/0387
 GSM : 0479/809901
 E-mail : mario.fabbretti@gmail.com
 Levé et dressé le 01/06/2022

Liste de Coordonnées			
Pts	X	Y	Description
2	459.55	552.56	Limite Parcelle
3	522.70	496.79	Bordure Route
4	525.31	501.60	Muret
5	512.01	511.26	Muret
6	504.59	516.53	Muret
7	442.30	514.66	Limite Parcelle
8	522.08	495.65	Point Route
9	473.44	507.24	Limite Parcelle
10	521.75	504.05	Muret
11	485.47	531.83	Limite Parcelle
21	154.22	512.25	Limite Parcelle
22	147.18	517.21	Limite Parcelle
25	155.42	519.78	Limite Parcelle
26	183.50	754.12	Limite Parcelle

Système de coordonnées Locales

Légende

- Borne Existante :
- Borne Nouvelle :
- Point avec marticule :
- Avaloir :
- Bouche à clé :
- Chambre de viste :
- Poteau d'éclairage public :
- Poteau électrique :
- Station :
- Répère topographique :
- Taque hydrant :

ECHELLE : 1/1000